

IIIIVSR

RAPPORT ANNUEL 2014

**Votre vie
n'a pas de prix.**

CONDUCTEUR-D-ELITE.CH

Réservez votre cours de conduite de sécurité.



AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT



Certes, l'hiver 2013/2014 n'a eu d'hiver que son nom. Mais il a permis de démarrer l'exercice sur une belle réussite pour le CSR: les cours de conduite sur neige à prix réduits – avantages directs créés pour les organisations membres du CSR – bénéficient d'une popularité croissante et décrochent d'excellentes notes. Un succès partagé par les stages de conduite d'été, que le CSR organise pour ses membres.

Fin avril, un autre rendez-vous important a marqué l'année: l'assemblée générale du CSR, au Stade de Suisse. Le rapport annuel, les comptes de l'année 2013 et la modernisation des statuts ont été adoptés sans opposition. L'événement a été suivi d'une table ronde, au cours de laquelle des invités de marque ont été interrogés sur leur art de la conduite, concluant ainsi l'assemblée sur une note de légèreté. Ces échanges, complétés par une conférence de presse, ont donné le coup d'envoi officiel de la campagne «conducteur-d-élite.ch» du CSR. L'objectif de cette initiative est d'inciter les conducteurs de toutes catégories à suivre des cours de perfectionnement.

En début d'été, notre quête commune d'optimisation des processus inhérents à l'assurance qualité des cours de formation initiale et continue, en collaboration avec nos mandants, a porté ses fruits. Un outil informatique visant à réduire le travail de préparation des audits pour le CSR est désormais testé depuis la fin de l'année. Les partenaires envisagent l'application définitive de cette solution avec confiance.

Fin août, le comité a passé une nuit au Rigi-Kulm, dans un cadre stimulant, non seulement pour évoquer les affaires en cours, mais aussi afin d'examiner la stratégie du CSR et de la fixer pour les années à venir. L'orientation proposée a d'ailleurs été confirmée: l'assurance qualité des cours de formation initiale et de perfectionnement reste le cœur d'activité du CSR. Elle doit cependant être étayée par des missions dans des domaines connexes, afin d'atténuer l'impact des risques éventuels, tout en développant les efforts de prévention, au-delà des campagnes. En outre, le comité examine la possibilité de proposer, avec le secrétariat, de nouveaux services sur des thèmes en lien avec le CSR.

La journée de perfectionnement pour les instructeurs s'est déroulée par un superbe temps d'automne, au centre de sécurité routière de Betzholz à Hinwil. Pendant la partie pratique, la centaine de participants venus de toute la Suisse s'est exercée aux différentes techniques de conduites sur voiture et moto. La partie théorique a dévoilé non seulement des astuces pour rouler de façon plus économique, mais aussi les possibilités offertes par les différents systèmes d'assistance à la conduite. En outre, tous ont pu poser des questions sur des points juridiques d'actualité et proposer des pistes d'optimisation pour leur mission dans le cadre du CSR.

Stefan Ingold et son équipe ont travaillé dur pour garantir le succès de nos activités, tout au long de l'année 2014. Qu'ils soient ici vivement remerciés pour leur implication sans faille en faveur du CSR et de la sécurité routière!

LE PRÉSIDENT

Peter-Martin Meier

à l'assemblée générale de l'association
Conseil suisse de la sécurité routière
3011 Berne

Langenthal, 2 février 2015 Rn/bs

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels 2014

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) de l'association Conseil suisse de la sécurité routière pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

GREVAG AG

R. Di Nino

R. Di Nino
Expert comptable diplômé
Expert réviseur autorisé
Chef révision

Annexe: comptes annuels

MURGENTHALSTRASSE 15 - 4001 LANGENTHAL - TELEFON 062 916 30 90 - TELEFAX 062 916 30 88 - E-Mail dnino@grevag.ch - www.grevag.ch
Roberto Di Nino, Mitglied der 

RAPPORT FINANCIER

1 GÉNÉRALITÉS

La comptabilité et les comptes annuels du Conseil Suisse de la sécurité routière reposent sur les obligations de comptabilité commerciale issues des articles 957 à 963 CO. Les prescriptions en matière d'établissement des comptes ont été réformées au 1^{er} janvier 2013; d'après les dispositions de transition en cours, ces règles s'appliquent à l'exercice 2015, soit deux ans après l'entrée en vigueur de ces modifications. La présentation des comptes s'appuie donc pour l'instant sur la législation précédente. Elle suit les principes d'intégralité, de clarté et d'intelligibilité.

2 ÉVALUATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS

Les prescriptions d'évaluation des actifs et des passifs reposent sur l'article 960 CO (dans l'ancienne version). Les actifs et les passifs doivent être placés tout au plus avec la valeur réelle qu'ils ont au moment de l'évaluation (valeur commerciale). Les amortissements (immobilisations corporelles meubles) se poursuivent au taux maximum de 100%. Tous les postes d'immobilisation sont donc inscrits au bilan avec CHF 1.-, après les amortissements.

3 DETTES / PROVISIONS / RÉSERVES

Un **fonds de sécurité** a été constitué pour les futurs projets de sécurité routière. Le poste **fonds de sécurité** est considéré comme faisant partie des **fonds propres** et apparaît donc dans cette rubrique. Sur la base d'une réévaluation à l'aune des nouvelles prescriptions en matière d'établissement des comptes, à partir du 1^{er} janvier 2015, les dettes d'un montant de CHF 390 500.- ont été rétroactivement résiliées. La même somme a été intégralement imputée au fonds de sécurité. Ces transferts ont été comptabilisés en tant que produits ou charges exceptionnels; ils n'ont donc aucune influence sur le résultat. Le fonds de sécurité, qui a été créé pour le financement des projets prévus, affiche donc un solde de CHF 790 550.- au 31 décembre 2014.

Les **provisions affectées** s'élèvent à CHF 399 000.-, dont CHF 200 000.- sont réservés aux efforts de prévention. En outre, CHF 50 000.- ont été consacrés à la finalisation d'un nouveau logiciel de gestion des données pour l'assurance qualité. Le solde des provisions affectées, qui s'élève à CHF 149 000.-, est réservé aux obligations statutaires et à d'autres mesures.

Il n'existe aucun engagement conditionnel.

4 EXPLICATIONS CONCERNANT LE BILAN AVANT LA RÉPARTITION DES BÉNÉFICES AU 31 DÉCEMBRE 2014

La **somme du bilan** a augmenté au **31 décembre 2014 pour passer à CHF 3 049 368.96** (exercice précédent: CHF 2 267 826.39). Suite au transfert sur le fonds de sécurité et au résultat d'entreprise de CHF 40 082.91, les **capitaux propres** se sont hissés à CHF 1 666 302.80 (exercice précédent: CHF 1 235 669.89).

Le **capital étranger à court terme** de CHF 1 233 066.19 fait face à des **moyens réalisables à court terme** (actifs circulants) d'une valeur de CHF 3 049 363.96. Les liquidités pures, qui s'élevaient à CHF 1 169 447.67 au 31 décembre 2014, étaient bien supérieures au solde de l'année précédente (CHF 461 723.27). Leur niveau est très élevé. Les **créances** de CHF 1 848 816.73 étaient également plus élevées qu'un an plus tôt (CHF 1 777 895.61).

Le **flux de fonds de l'activité commerciale** (cash-flow) s'élevait à CHF 511 248.- au 31 décembre 2014 (exercice précédent: CHF 448 053.-).

Le CSR possède un taux d'autofinancement élevé et a donc atteint son objectif de rentabilité solide.

Titres

En 2013, le CSR a acquis des obligations de caisse d'une valeur nominale de CHF 60 000.- et a converti CHF 100 000.- de liquidités disponibles supplémentaires en obligations de caisse en 2014, pour améliorer les intérêts sur les liquidités. Le portefeuille de titres s'élève désormais à CHF 160 000.-. En raison de l'important niveau des liquidités, une partie d'entre elles sera convertie en obligations à l'avenir.



RAPPORT FINANCIER

5 COMPTE DE RÉSULTATS AU 31.12.2014

5.1 Résultat d'entreprise

Le CSR a atteint un résultat d'entreprise de CHF 40 082.91 au cours du dernier exercice, inférieur de CHF 4 337.09 au budget de CHF 44 420.-.

5.2 Produits

Au cours de l'exercice précédent, le CSR a réalisé le chiffre d'affaires le plus élevé de son histoire, soit CHF 3 781 172.01, manquant ainsi de CHF 76 847.99 l'objectif de revenus prévu dans le budget: CHF 3 858 020. Suite à la baisse des recettes budgétisées pour l'assurance qualité, les processus et l'efficacité de l'administration et de la gestion du personnel ont d'ores et déjà été optimisés au cours de l'exercice qui vient de s'écouler. Il s'en est suivi une baisse des coûts / recettes pour les différents mandats.

5.3 Charges

Les charges totales pour l'exercice 2014, amortissements et provisions compris, s'élèvent à CHF 4 153 171.34. Les investissements supérieurs à CHF 63 716.26 ont tous pu être amortis à 100%.

Action casque vélo

Votre tête n'a pas de prix pour nous!



Rabais par casque de **20 à 40 francs.**

Profitez-en vite!
www.conducteur-d-elite.ch

BILAN (AVANT RÉPARTITION DU RÉSULTAT)

	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014
ACTIFS				
Actifs circulants				
Liquidités	416 615.66	1 271 833.83	461 723.27	1 169 447.67
Créances sur prestations	816 814.95	936 402.10	1 777 895.61	1 848 816.73
Autres créances	14 071.35	14 198.65	13 776.91	14 754.66
Compte de régularisation actif	676.95	8 793.60	14 425.60	16 344.90
Total actifs circulants	1 248 178.91	2 231 228.18	2 267 821.39	3 049 363.96
Actifs immobilisés				
Immobilisations corporelles meubles	5.00	5.00	5.00	5.00
Total actifs immobilisés	5.00	5.00	5.00	5.00
Total des actifs	1 248 183.91	2 231 233.18	2 267 826.39	3 049 368.96
PASSIFS				
Capital étranger à court terme				
Dettes à court terme résultant de prestations	46 454.97	584 900.00	390 550.00	521 723.84
Autres dettes à court terme	15 516.20	70 723.60	53 051.90	55 388.80
Compte de régularisation passif	204 359.25	216 126.87	272 344.60	406 953.52
Provisions	324 900.00	294 210.00	316 210.00	399 000.00
Total du capital étranger à court terme	591 230.42	1 165 960.47	1 032 156.50	1 383 066.16
Fonds propres				
Capital de l'association	200 000.00	300 000.00	350 000.00	350 000.00
Total capital de l'association	200 000.00	300 000.00	350 000.00	350 000.00
Réserves	250 000.00	450 000.00	450 000.00	450 000.00
Fonds de sécurité	0.00	290 000.00	400 000.00	790 550.00
Report de bénéfices et pertes	206 953.49	25 272.71	35 669.89	35 669.89
Total des réserves / report des bénéfices	456 953.49	765 272.71	885 669.89	1 276 219.89
Capital propre total	656 953.49	1 065 272.71	1 235 669.89	1 626 219.89
Résultat d'entreprise	0.00	0.00	0.00	40 082.91
Total des passifs	1 248 183.91	2 231 233.18	2 267 826.39	3 049 368.96

COMPTE DE RÉSULTATS

	Compte 2012	Compte 2013	Budget 2014	Compte 2014
Produits de prestations de service CSR				
Total produits du perfectionnement facultatif AQ	791 493.55	849 272.00	796 380.00	736 545.25
Total produits du conseil d'experts	176 955.50	74 543.70	84 640.00	76 404.85
Total produits du perfectionnement obligatoire AQ	1 202 702.95	1 517 432.00	1 441 000.00	1 458 276.30
Total produits gestion des panneaux avertisseurs	193 697.05	410 730.95	463 000.00	175 733.25
Total produits de perfectionnement CPF	155 047.55	0.00	0.00	140 000.00
Total conseils CSR	18 120.00	10 780.00	35 000.00	179 816.10
Total campagne conducteur-d-elite.ch	0.00	0.00	996 000.00	969 690.16
Total produits des prestations de service	2 538 016.60	2 862 758.65	3 816 020.00	3 736 465.91
Total autres produits et cotisations des membres	43 939.20	44 554.60	42 000.00	44 706.10
Total rendement des produits CSR	2 581 955.80	2 907 313.25	3 858 020.00	3 781 172.01
Total charges de prestations de service	-1 620.00	-3 594.80	-12 000.00	0.00
Résultat brut 1	2 580 335.80	2 903 718.45	3 846 020.00	3 781 172.01
Charges de personnel				
Total salaires, administration	-755 952.06	-1 012 612.45	-1 126 400.00	-1 062 733.95
Total charges de sécurité sociale, administration	-132 073.75	-199 452.25	-223 500.00	-227 861.40
Total autres charges de personnel	-95 655.08	-123 392.40	-115 000.00	-112 291.44
Coût total du comité	-42 992.40	-47 599.20	-42 000.00	-56 945.40
Coût total des membres	-10 215.00	-28 955.45	-33 000.00	-27 007.15
Total travaux de tiers	-430 200.42	-347 458.27	-336 000.00	-344 979.70
Total charges de personnel	-1 467 088.71	-1 759 470.02	-1 875 900.00	-1 831 819.04
Résultat brut 2	1 113 247.09	1 144 248.43	1 970 120.00	1 949 352.97
Total charges d'exploitation	-318 757.21	-538 747.35	-572 800.00	-518 310.75
Total administration et informatique	-157 540.30	-140 244.30	-152 500.00	-305 037.63
Total marketing et communication	-110 958.35	-116 426.10	-980 000.00	-926 895.11
Total autres charges d'exploitation	-33 291.85	-1 175.00	-5 000.00	-1 414.95
Total ensemble des charges d'exploitation	-620 547.71	-796 592.75	-1 710 300.00	-1 751 658.44
Résultat d'exploitation 1 (EBITDA)	492 699.38	347 655.68	259 820.00	197 694.53
Total amortissements sur des immobilisations corporelles meubles	-75 437.35	-68 194.65	-100 000.00	-63 716.26
Total provisions	-187 500.00	-100 000.00	0.00	0.00
Résultat d'exploitation 2 (EBIT)	229 762.03	179 461.03	159 820.00	133 978.27
Total résultat financier	979.75	455.54	-400.00	1 582.84
Total charges / produits extraordinaires	-1 190.90	-5 342.60	0.00	19 949.40
Résultat d'entreprise 3 avant impôts (EBT)	229 550.88	174 573.97	159 420.00	155 510.51
Total TVA et impôts à la source	-111 231.66	-114 182.09	-115 000.00	-115 427.60
Résultat d'entreprise	118 319.22	60 391.88	44 420.00	40 082.91

BUDGET 2015

	Compte 2013	Budget 2014	Compte 2014	Budget 2015
Produits des prestations de service CSR				
Total produits du perfectionnement facultatif AQ	849 272.00	796 380.00	736 545.25	724 000.00
Total produits du conseil d'experts	74 543.70	84 640.00	76 404.85	80 800.00
Total produits du perfectionnement obligatoire AQ	1 517 432.00	1 441 000.00	1 458 276.30	1 346 000.00
Total produits gestion des panneaux avertisseurs	410 730.95	463 000.00	175 733.25	301 000.00
Total produits de perfectionnement CPF	0.00	0.00	140 000.00	0.00
Total conseils CSR	10 780.00	35 000.00	179 816.10	101 500.00
Total campagne conducteur-d-elite.ch		996 000.00	969 690.16	760 000.00
Total produits des prestations de service	2 862 758.65	3 816 020.00	3 736 465.91	3 313 300.00
Total autres produits et cotisations des membres	44 554.60	42 000.00	44 706.10	44 000.00
Total rendement des produits CSR	2 907 313.25	3 858 020.00	3 781 172.01	3 357 300.00
Total charges de prestations de service	-3 594.80	-12 000.00	0.00	-4 000.00
Résultat brut 1	2 903 718.45	3 846 020.00	3 781 172.01	3 353 300.00
Charges de personnel				
Total salaires, administration	-1 012 612.45	-1 126 400.00	-1 062 733.95	-1 068 500.00
Total charges de sécurité sociale, administration	-199 452.25	-223 500.00	-227 861.40	-221 800.00
Total autres charges de personnel	-123 392.40	-115 000.00	-112 291.44	-95 000.00
Coût total du comité	-47 599.20	-42 000.00	-56 945.40	-42 000.00
Coût total des membres	-28 955.45	-33 000.00	-27 007.15	-33 000.00
Total travaux de tiers	-347 458.27	-336 000.00	-344 979.70	-467 500.00
Total charges de personnel	-1 759 470.02	-1 875 900.00	-1 831 819.04	-1 927 800.00
Résultat brut 2	1 144 248.43	1 970 120.00	1 949 352.97	1 425 500.00
Total charges d'exploitation	-538 747.35	-572 800.00	-518 310.75	-357 700.00
Total administration et informatique	-140 244.30	-152 500.00	-305 037.63	-128 500.00
Total marketing et communication	-116 426.10	-980 000.00	-926 895.11	-835 000.00
Total autres charges d'exploitation	-1 175.00	-5 000.00	-1 414.95	-3 000.00
Total ensemble des charges d'exploitation	-796 592.75	-1 710 300.00	-1 751 658.44	-1 324 200.00
Résultat d'exploitation 1 (EBITDA)	347 655.68	259 820.00	197 694.53	101 300.00
Total amortissements sur des immobilisations corporelles meubles	-68 194.65	-100 000.00	-63 716.26	-40 000.00
Total provisions	-100 000.00	0.00	0.00	0.00
Résultat d'exploitation 2 (EBIT)	179 461.03	159 820.00	133 978.27	61 300.00
Total résultat financier	455.54	-400.00	1 582.84	0.00
Total charges / produits extraordinaires	-5 342.60	0.00	19 949.40	0.00
Résultat d'entreprise 3 avant impôts (EBT)	174 573.97	159 420.00	155 510.51	61 300.00
Total TVA et impôts à la source	-114 182.09	-115 000.00	-115 427.60	-105 000.00
Résultat d'entreprise	60 391.88	44 420.00	40 082.91	-43 700.00



PERFECTIONNEMENT FACULTATIF

RÉSUMÉ

Véhicules à moteur

Le nombre d'examens préalables ayant été très élevé en 2013, le nombre de cours d'essai organisés sur 2014 a été estimé à au moins 60. Très peu d'audits de qualité ont donc été prévus au cours du premier semestre.

Le nombre d'audits de qualité effectués a donc chuté de 35% par rapport à 2013, pour se fixer à 56. En outre, 31 audits ont été effectués l'an dernier sous forme de vérifications de place et de cours.

Les 87 audits réalisés (sur les 100 planifiés) ont nécessité 161 interventions de la part des experts AQ.

Vélos et vélos électriques

Au cours de l'exercice sous revue, le CSR a effectué onze audits, qui ont nécessité 22 interventions d'experts AQ. Six cours sur les vélos et cinq portant sur les vélos électriques ont été audités. Deux nouveaux organisateurs ont obtenu l'autorisation de dispenser des cours consacrés aux vélos électriques.

LABEL AQ CSR

Nouveau logiciel d'assurance qualité

L'outil de gestion et de planification des audits et des données s'est avéré insuffisant pour répondre aux nouvelles exigences du label AQ CSR, rendant nécessaire le développement d'un nouveau système de saisie des données et de planification des audits. Ce nouvel outil facilitera la saisie et l'administration des données concernant les cours, les instructeurs, les experts AQ, mais aussi les participants aux formations.

Clôture de la période transitoire

La période transitoire de mise en place du nouveau label AQ CSR, d'une durée de deux ans, a pris fin avec l'année 2014. Les organisateurs de cours ont donc été invités à faire parvenir pour validation les éventuels programmes de cours et descriptifs de modules n'ayant pas encore été adaptés au nouveau manuel.

A partir du 1^{er} janvier 2015, tous les audits de qualité et les nouveaux audits de système se dérouleront, sans exception, conformément aux dispositions du manuel actuel.

ORGANISATION DES PROJETS POUR LES COURS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Secrétaire général: *Stefan Ingold*
- Responsable AQ: *Felix Wittwer*
- Expert: *Ferdinand Chevallay*
- Expert: *Duri Ratti*
- Expert: *Maurizio Calarese*
- Expert: *Beat Sidler*
- Collaboratrice spécialisée, disposition: *Katrin Scheidegger*
- Remboursements: *Natalie Muscarà*
- Finances: *Damaris Zimmermann*

Commission Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour véhicules à moteur (CAQPFVM)

La Commission Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour véhicules à moteur s'est réunie à deux reprises au cours de l'exercice sous revue. Elle s'est principalement prononcée sur les importants écarts constatés par rapport aux prescriptions du label AQ CSR ou sur les nouvelles demandes.

Les personnes suivantes y ont participé en 2014:

- *Martin Steffen*, La Poste Suisse, président
- *Bernhard Baumgartner*, CCCS
- *Philippe Desarzens*, SCPVS
- *Dieter Lüthi*, FSR
- *Stefan Ingold*, CSR
- *Felix Wittwer*, CSR

Commission Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour vélos et vélos électriques (CAQPFV)

La Commission Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour vélos et vélos électriques s'est également réunie à deux reprises au cours de l'exercice sous revue. Lors de ces séances, elle s'est penchée sur la planification des audits, l'exploitation de leurs résultats et les nouvelles demandes.

Les personnes suivantes y ont participé en 2014:

- *Romeo Wälti*, police cantonale de Berne, président
- *Markus Cotting*, bpa
- *Martin Urwyler*, Conférence Vélo Suisse
- *Martin Wild*, police municipale de Zurich
- *Dieter Lüthi*, FSR
- *Stefan Ingold*, CSR

PERFECTIONNEMENT FACULTATIF

ORGANISATEURS DE COURS

Véhicules à moteur

En 2014, 40 organisateurs ont dispensé des cours de sécurité routière pour véhicules à moteur (perfectionnement facultatif) agréés par le CSR. Les cours proposés se répartissent de la manière suivante:

Cours de sécurité routière, par type de véhicule et d'emplacement

	2012	2013	2014
Véhicules à moteur légers			
Cours sur installation	29	31	32
Cours sur routes publiques	17	17	15
Cours sur le terrain	5	5	1
Motos			
Cours sur installation	39	42	36
Cours sur routes publiques	14	15	18
Cours sur le terrain	4	4	3
Cours pour véhicules à moteur lourds			
Cours sur installation	9	9	7
Cours sur routes publiques	2	2	1
Cours sur le terrain	0	0	0
Total des cours	119	125	113

Vélos et vélos électriques

En 2014, deux organisateurs (PRO VELO Suisse et l'Istituto Educazione Stradale de Gerra) ont proposé des cours de vélo.

Fin 2014, 15 organisateurs étaient habilités à dispenser des cours de vélo électrique.

ASSURANCE QUALITÉ DANS LES COURS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Véhicules à moteur / Vélos et vélos électriques

Dans le cadre de l'assurance qualité, un total de 56 audits de qualité ont été effectués dans le secteur des véhicules à moteur en 2014. Les déficiences constatées par les experts AQ, ainsi que les conditions et les délais fixés ont été consignés dans les rapports d'audit qui ont été adressés aux organisateurs de cours.

Il est réjouissant de constater qu'aucun audit supplémentaire ne s'est avéré nécessaire suite aux audits effectués en 2014. Les légères déficiences constatées concernaient la plupart du temps les enseignants et le non-respect des programmes de cours agréés.

En outre, 35 cours d'essai ont eu lieu (directement sous forme d'audit de qualité). Malheureusement, trois d'entre eux ont obtenu un résultat négatif. Sur les douze examens préalables d'instructeur organisés au total, dix ont été réussis avec brio. Enfin, sept des huit examens subséquents ont été réussis.

Dans le secteur des vélos et des vélos électriques, le CSR a réalisé onze audits. Aucun problème important n'a été relevé.

Audits de tous les secteurs (sans vérification de cours ni de place)

	2011	2012	2013	2014
Cours pour véhicules à moteur légers	32	41	36	58
Cours pour motos	22	28	40	24
Cours pour véhicules à moteur lourds	2	0	1	1
Cours pour tracteurs G40 (véhicules à moteur lourds)	4	6	10	4
Vélos et vélos électriques	18	20	21	11
Total des audits de qualité	78	95	108	98

En outre, 31 cours et places ont été vérifiés au cours de l'exercice passé.

Vue d'ensemble des participants aux cours de sécurité routière pour véhicules à moteur

	Total 2014	en %	Total 2013	en %	Diff, 2013/14
Véhicules à moteur légers					
Cours sur routes publiques	2 967	13,12	3 085	19,00	-118
Cours sur installation	12 777	56,51	4 634	28,53	8 143
Cours sur le terrain	28	0,12	350	2,16	-322
Total véhicules à moteur légers	15 772	69,75	8 069	49,69	7 703
Motos					
Cours sur routes publiques	1 278	5,65	1 400	8,62	-122
Cours sur installation	3 668	16,22	4 799	29,56	-1131
Cours sur le terrain	603	2,67	670	4,12	-67
Total motos	5 549	24,54	6 869	42,30	-1 320
Cours pour véhicules à moteur lourds					
Cours sur routes publiques	1 118	4,94	1 119	6,9	-1
Cours sur installation	173	0,77	181	1,11	-8
Cours sur le terrain	0	0	0	0	0
Total véhicules à moteur lourds	1 291	5,71	1 300	8,01	-9
TOTAL	22 612	100	16 238	100	+6 374

Vue d'ensemble des participants aux cours de sécurité routière pour vélos électriques

	Total 2014	Total 2013	Diff, 2013/14
Vélos électriques	416	239	+177



PERFECTIONNEMENT FACULTATIF

INSTRUCTEURS CSR

Fin 2014, 277 personnes étaient en possession d'un ou de plusieurs diplômes valables. Les diplômes CSR dépendant du type de véhicule et de cours, un instructeur CSR ne peut dispenser que des cours pour lesquels il possède un diplôme.

Malgré la multitude de cours d'essai organisés en 2014, le nombre d'instructeurs titulaires d'un diplôme valable est passé de 442 à 428. En effet, plusieurs diplômes n'ont pas été renouvelés l'an dernier pour des raisons d'âge, ou faute de justificatif de perfectionnement ou de pratique.

EXPERTS AQ

Pour assurer la qualité des cours de sécurité routière dans le secteur des véhicules à moteur, le CSR dispose – outre les quatre experts employés permanents – de dix autres experts AQ externes. Dans le secteur des vélos et des vélos électriques, le CSR dispose également de cinq experts AQ externes, outre les quatre experts employés permanents.

En 2014, tous les experts AQ ont suivi une formation d'auditeur interne, ainsi qu'une formation de cinq jours consacrée à l'évaluation des compétences de présentation. En outre, chaque année, ils bénéficient d'une journée de perfectionnement pour rester informés des nouveautés et de l'évolution de l'activité d'expert AQ.

REMBOURSEMENTS DES FRAIS DE COURS

Pour encourager la participation aux cours certifiés par le CSR, la Commission administrative du FSR a modifié les contributions aux cours comme suit en 2014:

Remboursements accordés sur tous les cours motorisés
CHF 100.– par participant sur tous les cours agréés d'une journée, quelle que soit la catégorie d'âge, à condition qu'il possède un permis de conduire valable.

Exceptions

Cours check-up: CHF 50.– seulement par participant
Cours G40 sur la voie publique: les deux journées de formation comptent comme un seul cours, comme auparavant.
Participation à plusieurs cours: seule la participation à un cours peut être décomptée par participant et par organisateur. Cela est valable par année civile et par type de cours.

Remboursements accordés sur les cours de vélo électrique

CHF 40.– par participant dans toutes les catégories d'âge (cours agréés d'une demi-journée et d'une journée).

Au total, 22 612 conducteurs de véhicules à moteur ont suivi des cours du CSR (contre 16 238 l'année précédente). Une partie des frais leur a été remboursée. En 2014, tout comme l'année précédente, le nombre de participants a considérablement augmenté. A nouveau, on constate que cette hausse touche principalement le secteur des véhicules à moteur légers. Au total, en 2014, le nombre de conducteurs ayant participé à des cours de sécurité routière a quasiment doublé (+6374) par rapport à 2013!

La baisse observée dans le nombre de participants aux cours de moto (-1320) est restée limitée. Ce recul s'explique par le fait que le remboursement a été divisé par deux, passant de CHF 200.– à CHF 100.–. A l'avenir, le nombre de participants devrait rester stable, voire progresser dans ce domaine.

L'an dernier, 416 personnes ont suivi un cours de vélo électrique agréé par le CSR, soit 177 de plus que l'année précédente: un résultat réjouissant, compte tenu du grand nombre d'annulations de cours dans ce domaine.

Remboursements sur les quatre dernières années

	2011	2012	2013	2014
Montant des remboursements en CHF	2 377 250	2 149 750	2 146 870	2 156 140

Malgré une hausse considérable du nombre de participants à des cours (+6374), les coûts de remboursement n'ont augmenté que de CHF 10 000.– par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat s'explique par la baisse des remboursements accordés pour les cours de motos, qui sont passés de CHF 200.– à CHF 100.–.



PERFECTIONNEMENT OBLIGATOIRE

ASSURANCE QUALITÉ DANS LES COURS DE PERFECTIONNEMENT OBLIGATOIRE

En 2014 également, le service AQ a été fortement mobilisé par de nombreuses annulations de cours. Grâce à la serviabilité et à la flexibilité des experts AQ et de la collaboratrice de l'administration du service AQ, tous sont parvenus à exploiter au mieux chaque changement de situation. Dès que possible, pour se substituer aux missions annulées, les audits journaliers normaux ont été remplacés par des audits courts d'évaluation des infrastructures, des enseignants et des participants présents, ou encore de vérification du respect des programmes de cours agréés.

Direction et experts du service de qualité (CSR)

- Secrétaire général: *Stefan Ingold*
- Responsable AQ: *Felix Wittwer*
- Expert AQ (f/i/d): *Ferdinand Chevally*
- Expert AQ (d/i/f): *Duri Ratti*
- Expert AQ (d/i): *Maurizio Calarese*
- Expert AQ (d): *Beat Sidler*
- Collaboratrice spécialisée, disposition: *Ursula Oberli*
- Finances: *Damaris Zimmermann*

FORMATION EN DEUX PHASES

Nouvel organisateur de cours

Peu avant la fin de l'année 2014, le canton du siège de Top Driving Sàrl a habilité l'infrastructure de cette société à 1880 Bex, pour la première journée de cours. En parallèle, les infrastructures de ce même organisateur à 1880 Bex, 1815 Clarens et 1950 Sion ont été homologuées pour la deuxième journée de cours CFC.

Vérification d'installations

Outre la nouvelle infrastructure de Top Driving Sàrl à 1880 Bex, le nouveau site, largement agrandi, du Centre de formation L-2 FR S.A., à 1680 Romont, a été autorisé à entrer en service.

Nouveaux emplacements CFC-2

Au cours de l'exercice sous revue, le CSR a vérifié au total dix nouveaux emplacements pour la deuxième journée de cours dans le cadre de la formation en deux phases, et a pu en informer les cantons des sièges respectifs pour homologation.

Audits des cours CFC-1

Au total, 19 audits du premier jour de formation CFC ont été réalisés l'année dernière, dans le secteur des véhicules à moteur légers. Les experts AQ ont constaté de légères déficiences dans quatre cas et d'importantes lacunes dans une situation, qui a donné lieu à un examen subséquent. Les principaux points à rectifier concernaient le manque de compétences de présentation des animateurs ou encore des écarts constatés par rapport aux programmes de cours agréés.

En outre, deux audits ont été effectués sur des jours de formation CFC dans le secteur des motos. Dans ces deux cas, les retours des experts AQ ont été tout à fait positifs.

Audits des cours CFC-2

L'an passé, le service AQ a effectué au total 20 audits du deuxième jour de cours CFC, dans le secteur des véhicules à moteur légers. Dans neuf cas, de légères déficiences ont été relevées. Des audits complémentaires ont même dû être réalisés à deux reprises, suite à d'importantes défaillances constatées. Là aussi, les principaux points à rectifier concernaient le manque de compétences de présentation des animateurs ou encore des écarts constatés par rapport aux programmes de cours agréés.

Audits courts des formations de perfectionnement

En 2014, au total, 20 cours de perfectionnement pour nouveaux conducteurs ont fait l'objet d'un audit court de la part d'un expert AQ. Là encore, des déficiences plus ou moins accentuées en matière de présentation ont été signalées au CSR dans un tiers des cas. D'importantes fautes administratives ont même été décelées dans un cas.

Vous trouverez des informations détaillées sur les différents domaines sur le site:

■ www.verkehrszulassung.ch

PERFECTIONNEMENT OBLIGATOIRE

Surveillance des examens d'animateurs

En 2014, les experts AQ ont surveillé trois examens d'animateurs, à l'occasion desquels six candidats ont été audités. Tous ces examens ont été organisés et se sont déroulés conformément aux directives.

Audits de modules préliminaires et principaux

Très peu de modules préliminaires et principaux sont proposés. De plus, une grande partie est annulée par manque de participants. Les experts AQ ont toutefois inspecté deux modules principaux, pour lesquels aucune faute grave n'a été relevée.

Audits des cours de perfectionnement pour animateurs

L'an dernier, le CSR a audité cinq cours de perfectionnement différents pour animateurs. Dans deux cas, les experts AQ ont relevé de légères défaillances, principalement liées à des écarts par rapport aux contenus de cours qui avaient été communiqués.

Des erreurs d'administration ont été constatées lors d'un audit court portant sur un cours de perfectionnement pour animateurs.

PERFECTIONNEMENT DES CHAUFFEURS

Audits des cours de perfectionnement pour chauffeurs (OACP)

Une nette hausse des activités d'audit a été relevée dans le domaine du perfectionnement des chauffeurs par rapport à l'année précédente. Si, en 2013, les experts AQ avaient inspecté 133 cours, ce nombre a été porté à 176 en 2014! Dans neuf cas, des examens subséquents ont été décrétés suite à d'importantes défaillances constatées. Les experts AQ ont également relevé de légères lacunes au cours de 31 audits. Dans le domaine du perfectionnement des chauffeurs, les principales critiques formulées concernent la répartition entre les parties théoriques et pratiques, d'importants écarts par rapport au programme de cours communiqué et validé, ainsi que des défaillances, voire une absence complète de contrôle des acquis de la formation.

Audits courts des formations de perfectionnement pour chauffeurs

Les trois quarts des 58 audits courts réalisés dans le domaine du perfectionnement des chauffeurs se sont déroulés conformément aux directives. Dans six cas, des légères défaillances ont été constatées: écarts par rapport au programme, erreurs d'administration et défauts relevés dans les infrastructures. D'importantes carences ont été signalées dans sept cas. Les organisateurs concernés n'avaient pas atteint la durée de cours nécessaire ou s'étaient écartés du programme agréé. En outre, d'importants problèmes d'infrastructures et d'administration ont été décelés.

Surveillance des examens de chauffeurs (OACP)

L'an passé, les experts du service AQ ont été chargés de surveiller 101 examens selon l'OACP. Il est réjouissant de constater que cette année encore, presque aucune défaillance n'a été constatée. Au total, plus de 1944 candidats ont passé leur examen OACP.

Audits des cours de perfectionnement en marchandises dangereuses

En 2014, 14 audits ont été réalisés dans le secteur des marchandises dangereuses. Deux fois seulement, de légères défaillances ont été signalées au service AQ, concernant principalement la répartition entre la théorie et la pratique.

En outre, le CSR a effectué six audits courts pour des formations de perfectionnement en marchandises dangereuses. Des erreurs administratives minimales ont été relevées dans deux cas.

PERFECTIONNEMENT DES MONITEURS DE CONDUITE

En 2014, le nombre de cours de perfectionnement pour moniteurs de conduite a considérablement chuté par rapport aux années précédentes, ce qui explique que seuls neuf audits aient été réalisés. Presque tous se sont déroulés sans constatation négative. Dans un seul cas, de légères défaillances ont été relevées, portant sur d'importants écarts par rapport au programme de cours agréé.

Quelques erreurs administratives minimales ont été constatées dans le seul audit court effectué sur une formation de perfectionnement pour moniteurs de conduite.

INTERVENTIONS ET MISSIONS DES EXPERTS AQ

L'an dernier, les experts AQ sont intervenus à 547 reprises dans les domaines mentionnés. Sans la surveillance des examens selon l'OACP, il reste encore 461 jours d'intervention dans le perfectionnement obligatoire. Au total, le service AQ a réalisé 340 interventions différentes au cours de l'exercice précédent (à l'exception de la surveillance des examens selon l'OACP).

Toujours l'an dernier, le CSR a proposé des sessions de perfectionnement aux experts AQ, afin qu'ils mettent sans cesse leurs connaissances à jour.

Experts AQ et interventions (hors surveillance des examens OACP)

	2010	2011	2012	2013	2014
Experts AQ externes	34	33	32	33	33
Experts AQ du CSR		2	3	4	4
Interventions d'experts	97	339	393	456	461

Votre vie n'a pas de prix.

CONDUCTEUR-D-ELITE.CH

Réservez votre cours de conduite de sécurité.

COMITÉ / BUREAU DU COMITÉ

Le comité se compose du président et de 13 membres. Il s'est réuni quatre fois durant l'exercice sous revue (2014). Fin août 2014, un atelier consacré à la vérification de la stratégie du CSR a été organisé.

Le bureau du comité s'est réuni à six reprises au cours de l'année qui vient de s'écouler. Outre la préparation des différentes séances du comité, les ordres du jour ont été consacrés à la révision du règlement intérieur et du règlement du personnel.

FIN 2014, LE COMITÉ ÉTAIT COMPOSÉ DES MEMBRES SUIVANTS:

Président

Peter-Martin Meier, St-Blaise (membre du bureau)

Vice-président

Josef Blersch, Association des services des automobiles (asa), Schwyz (membre du bureau)

Organisations de droit public

- CCCS, Communauté de travail des chefs des polices de la circulation de la Suisse et de la Principauté de Liechtenstein, *Fritz Hefti*, Frauenfeld
- OFROU, Office fédéral des routes, *Pascal Blanc*, Berne
- bpa, Bureau suisse de prévention des accidents, *Brigitte Buhmann*, Berne
- CDSVS, Conférence de directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses, *Hans Lussi*, Winterthour
- Armée suisse, office de la circulation et de la navigation, *Kurt Wenger*, Berne (membre du bureau)

Mobilité douce

- Pro Vélo Suisse, *Oskar Balsiger*, Berne

Trafic motorisé

- TCS, Touring Club Suisse, *Jean-Marc Thévenaz*, Vernier/Genève

Trafic professionnel et lourd

- ASTAG, Association suisse des transports routiers, *Gallus Bürgisser*, Berne

Organisations de droit privé

- UPSA, Union professionnelle suisse de l'automobile, *Urs Wernli*, Berne (membre du bureau)
- ASA, Association suisse d'assurances, *Tanja Wilke*, Zurich
- UTP, Union des transports publics, *Willy Villiger*, Zurich
- ASMC, Association suisse des moniteurs de conduite, *Raphael D. Huguenin*, Berne

ASSOCIATION

MEMBRES

Au 31 décembre 2014, le CSR comptait 193 membres au total.

AVANTAGES DES MEMBRES

En 2014, les membres du CSR ont à nouveau profité de promotions en leur faveur. Fin janvier 2014, un cours d'entraînement sur neige et glace a été proposé et réalisé à Zerne. En outre, un cours de moto a été dispensé en mai 2014, et un cours de base pour voiture en août. Depuis mars 2014, les membres du CSR ont la possibilité d'acheter des casques de vélo à des conditions spéciales via le CSR.

Des avantages similaires seront proposés en 2015. Les cours de perfectionnement organisés et la promotion sur les casques de vélo sont détaillés sur le site Internet vsr.ch.

INFORMATIONS SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

La 52^e assemblée générale a eu lieu le 25 avril 2014 au Stade de Suisse, tout comme la conférence de presse annonçant le lancement de la campagne du CSR «conducteur-d-elite.ch». A l'issue de l'assemblée, les membres ont été invités à visiter le stand de cette campagne, à la BEA.

Principaux thèmes abordés

Approbation du rapport annuel 2013 y compris les finances et le rapport des réviseurs, approbation des objectifs opérationnels du CSR et du budget 2014, approbation des nouveaux statuts du CSR et réélection de l'organe de révision Grevag AG pour une nouvelle année.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

ÉTAT 31.12.2014



Ingold Stefan
Secrétaire général



Ratti Duri
Expert AQ



Wittwer Felix
Responsable assurance qualité, formation et perfectionnement



Riesen Miriam
Responsable Assurance qualité, communication



Brand Marianne
Prévention, projets, personnel



Scheidegger Katrin
Perfectionnement facultatif, projets, finances



Calarese Maurizio
Expert AQ



Schmutz Sylvie
Administration, services



Chevallay Ferdinand
Expert AQ



Sidler Beat
Expert AQ



Muscarà Natalie
Finances



Staack Tristan
Responsable Prévention et Projets



Oberli Ursula
Perfectionnement facultatif, Formation en deux phases



Zimmermann Damaris
Remboursements des cours de sécurité routière



Schweizerischer Verkehrssicherheitsrat
Conseil Suisse de la sécurité routière
Consiglio Svizzero della sicurezza stradale

**Conseil Suisse
de la sécurité routière**
Effingerstrasse 8
3011 Berne
Téléphone 031 560 36 66
Fax 031 560 36 77
info@vsr.ch
www.vsr.ch

